

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Matricule : 2504 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FERIATI ABDELLADI

Date de naissance : 01/01/1954

Adresse : LOT Yakkouka Route de Sidi Yacoub

Tél. : 0661149294 Total des frais engagés : 698,40 Dhs

DR. Moushine LAHLOU MIMI
Expert Assermenté
Omnipraticien
Diplômé en Diabétologie
16, Imm. 37 Appt. N° 3 ABK - M Hamid 9
Tél.: 05 24 01 00 46 / 06 61 71 27 79
INP: 07 11 84 550

Cachet du médecin :

Date de consultation : 1/1/19

Nom et prénom du malade : KRIS AMINA Age : 57

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : haut de jambes

En cas d'accident préciser les causes et circonstances : mal de jambes

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Maroc Le : 19/04/2022

Signature de l'adhérent(e) : Mohamed

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
20/08/2011	CS		150,00	Louhssine LAHOUANE Expert en Diabète et Omniorienté PPN N° 3 ABX 00046/06/07 07/11/84 550

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MABROUKA Abdelghani MABROUKA 6, Lot 100, Avenue de la Gendarmerie Jd. la Gendarmerie Taïf 1 Marrakech 05 24 42 53 77 05 24 44 82 87	16/01/92	538,40

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

The diagram shows a dental arch with 28 numbered teeth (1 through 8 on each side of the midline). Landmarks include D (distal), G (mesial), H (high point of the arch), and B (low point of the arch).

$$\begin{array}{c|c}
 H & \\
 \hline
 25533412 & 21433552 \\
 00000000 & 00000000 \\
 \hline
 D & G \\
 00000000 & 00000000 \\
 35533411 & 11433553 \\
 \hline
 & B
 \end{array}$$

[Création, remont, adjonction]

2024 RELEASE UNDER E.O. 14176

1990-1991 EDITION OF PRACTICAL APPROACHES AND METHODS



- Ancien Médecin Commandant des Hôpitaux Militaires
- Médecine expert auprès des tribunaux.
- Diplôme universitaire en Diabétologie «FRANCE»
- Docteur en médecine de la faculté de médecine de Rabat
- Diplôme des Etudes supérieurs en Maladies sexuellement Transmissible
- Diplôme universitaire en Echographie Générale
- Suivie de grossesse - ECG - Alhijama
- Examen pour l'Obtention de Permis de Conduire

- طبيب عسكري سابق بالمستشفيات العسكرية
- خبير محلف لدى المحاكم
- طبيب مجاز في تخصص داء السكري بفرنسا
- خريج كلية الطب والصيدلة بالرباط
- دبلوم الدراسات العليا في تخصص الأمراض المنتقلة جنسيا
- دبلوم جامعي في الفحص بالصدى الصوتي
- تتبع النساء الحوامل - تخطيط القلب - الحجامة
- الفحص الطبي لرخصة السياقة

120 AVR 2022

Marrakech, le :

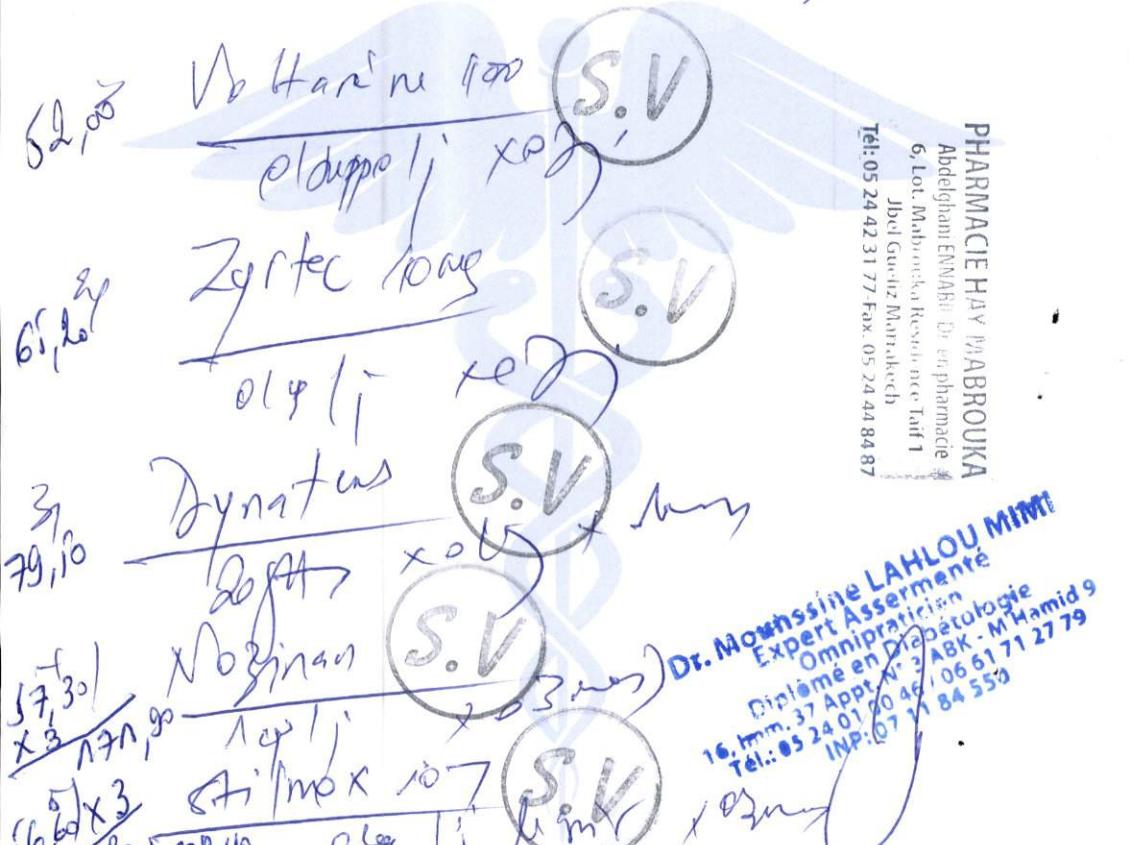
مراكش، في :

Nom :

Krid

Prénom :

Amina



PHARMACIE HABIB ABOUROUKA
Abdelghani ENNABILI Dr en pharmacie
6, Lot. Mabrouka Ressources Taif 1
Jbel Guelliz Marrakech
Tél: 05 24 42 31 77. Fax: 05 24 42 84 87

Dr. Mouhssine LAHLOU MIMI
Expert Assermenté
Diplômé en Diabétologie
16 Imm. 37 Appt N° 3 ABK - M'hamid 9
Tel: 05 24 01 00 46 - 06 61 71 27 79
INP: 07 11 84 553

بلوك 16، عمارة 37، شقة 3، أبراج الكتبية - المحاميد 9 - مراكش (أمام BMCE Bank)
Bloc 16, Imm 37, App N° 3 Abraj El Koutoubia - M'hamid 9 - Marrakech (En face BMCE Bank)
Tél. : 05 24 01 00 46 - GSM : 06 61 71 27 79

NOZINAN 100 MG
CP PEL SEC B20

P.P.V:57DH30



NOZINAN 100 MG
CP PEL SEC B20

P.P.V:57DH30



LOT : 21E002
PER.: 03 2026

NOZINAN 100 MG
CP PEL SEC B20

P.P.V:57DH30



NOZINAN 100 MG
CP PEL SEC B20

P.P.V:57DH30



LOT : 21E004V
PER.: 05 2026

NOZINAN 100 MG
CP PEL SEC B20

P.P.V:57DH30



NOZINAN 100 MG
CP PEL SEC B20

P.P.V:57DH30



P.P.V:56DH60
CP PEL SEC B20
LOT : 21E008
PER.: 07 2025

STILNOX 10MG
CP PEL SEC B20
LOT : 21E004
PER.: 07 2025

P.P.V:56DH60



118000 061465

118000 061465

فولطارين®

100 مغ
للكبار

Voltarène® 100 mg
10 suppositoires



6 118000 220169

ضد الروماتزم
ضد الالتهاب

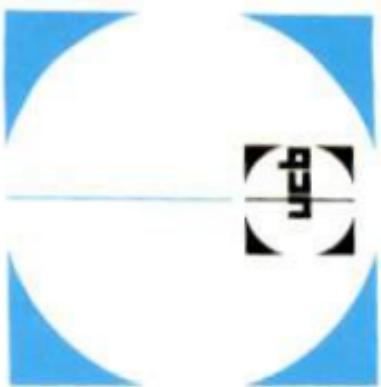
10 حشوارات من فئة 100 مغ
عن طريق الشرج

63,20

زيرتك

10 مللغ

سبتيتيريزين ديكالورهيدرات



Zyrtec® 10mg

AMM N° 356/14 DMP/21

Zyrtec® 10 mg

15 comprimés pelliculés sécables



6 118000 020158

Dynatens®

Actifs naturels

GOUTTES BUVABLES

Aide à dynamiser
l'organisme

30 ml e

Thérapharm
LABORATOIRES



Lot:

210770

A consommer de
préférence avant le:

10/2024

PPC : 79,50 DH

PHARMACIE HAY MABROUKA
Abdelghani ENNABIL Di. en pharmacie
6, Lot. Mabrouka Residence Taif 1
Jbel Gueliz Marrakech
Tel: 05 24 42 31 77 Fax. 05 24 44 84 87

Yanahel } Le 00/01/2011
Facture 0003316
M: Rhiad Amira

Quantité	Désignation	P.Unit	P. Total
1	Voltamnic	1	52,00
1	Zyrtec	1	63,00
1	Dynatens	1	79,10
3	Nozinam	7,30	21,90
3	St. Plus X	56,60	169,80
Montant à payer			538,40
Facitme à: Chg Centr. Pharmacie			
Date: 01/06/2023			
Abdelghani ENNAR			
Mabrouka Pharmacie			
Jbeil - Gouvernorat de Nabatieh			
Tél: 01 31 22 440 - H.S			
Fax: 01 31 22 440 - H.S			
Montant à verser: 538,40			
Montant à verser: 538,40			